

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011



N°228 – Mixte 0/6.3 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance Qualiroute	Performance « PTV 406 »
Granulométrie	Désignation	0/6.3	0/6.3
	Catégorie	GF85	GF85
	Catégorie	GTF25	GTF25
Teneur en fines	Catégorie	f10	f16
Qualités des fines	g/Kg	1	1
Stabilité Volumique	Catégorie	V2	V2

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°227 – Mixte 6.3/20 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance Qualiroute	Performance « PTV 406 »
Granulométrie	Désignation	6.3/20	6.3/20
	Catégorie	GC 80/20	GC 80/20
	Catégorie	GTC 20/15	GTC 20/15
Teneur en fines	Catégorie	f4	f4
Stabilité Volumique	Catégorie	V5	V5
<b>Identification des granulats recyclés : mixte</b>			
Béton	Catégorie	Rc50	RcNR (déclaré)
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug70	Rcug50
Maçonnerie	Catégorie	Rb30	Rb50
Asphalte	Catégorie	Ra5	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-	FL5

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

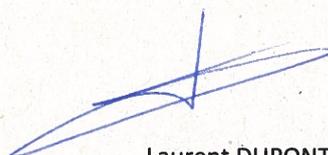
Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°229 – Mixte 20/63 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance Qualiroute	Performance « PTV 406 »
Granulométrie	Désignation	20/63	20/63
	Catégorie	GC 80/20	GC 80/20
	Catégorie	GTC 20/15	GTC 20/15
Teneur en fines	Catégorie	f4	f4
Stabilité Volumique	Catégorie	V5	V5
<b>Identification des granulats recyclés : mixte</b>			
Béton	Catégorie	Rc50	RcNR (déclaré)
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug70	Rcug50
Maçonnerie	Catégorie	Rb30-	Rb50
Asphalte	Catégorie	Ra5	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-	FL5

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°230 – Mixte 0/63 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance Qualiroute	Performance « PTV 406 »
Granulométrie	Désignation	0/63	0/63
	Catégorie	GA75	GA75
	Catégorie	GTA20	GTA20
Teneur en fines	Catégorie	F7	F7
Qualités des fines	g/Kg	2	2
Stabilité Volumique	Catégorie	V5	V5
<b>Identification des granulats recyclés : mixte</b>			
Béton	Catégorie	Rc50	RcNR (déclaré)
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug70	Rcug50
Maçonnerie	Catégorie	Rb30-	Rb50
Asphalte	Catégorie	Ra5	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-	FL5

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GT0 626.

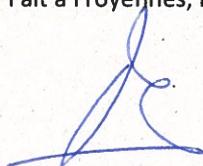
Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

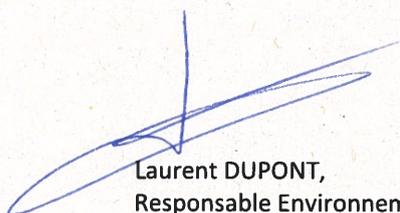
Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011



N°210 – Béton 0/6.3 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	0/6.3
	Catégorie	GF85
	Catégorie	GTF25
Teneur en fines	Catégorie	f7
Qualités des fines	g/Kg	1.1
Stabilité Volumique	Catégorie	V5

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011



N°211 – Béton 6.3/20 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	6.3/20
	Catégorie	GC 80/20
	Catégorie	GTC 20/15
Teneur en fines	Catégorie	f4
Stabilité Volumique	Catégorie	V5
<b>Identification des granulats recyclés : béton</b>		
Béton	Catégorie	Rc70
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug90
Maçonnerie	Catégorie	RB10-
Asphalte	Catégorie	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

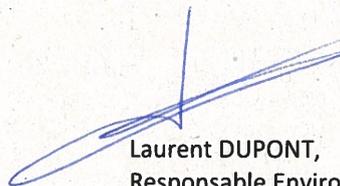
Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°214 – Béton 20/63 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	20/63
	Catégorie	GC 80/20
	Catégorie	GTC 20/15
Teneur en fines	Catégorie	f4
Stabilité Volumique	Catégorie	V5
<b>Identification des granulats recyclés : béton</b>		
Béton	Catégorie	Rc70
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug90
Maçonnerie	Catégorie	Rb10-
Asphalte	Catégorie	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

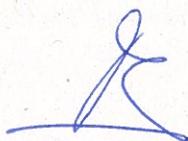
Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

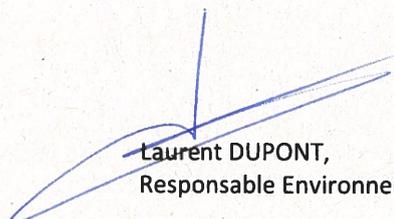
Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°220 – Béton 0/63 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	0/63
	Catégorie	GA75
	Catégorie	GTA20
Teneur en fines	Catégorie	f3
Qualités des fines	g/Kg	1,3
Stabilité Volumique	Catégorie	V5
<b>Identification des granulats recyclés : béton</b>		
Béton	Catégorie	Rc70
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug90
Maçonnerie	Catégorie	Rb10-
Asphalte	Catégorie	Ra5
Verre	Catégorie	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL2-

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

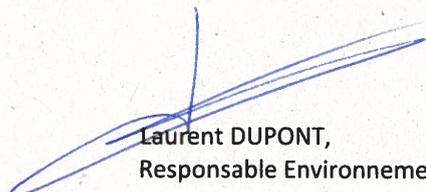
Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011



N°223 – BétonTarmac 0/6.3 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	0/6.3
	Catégorie	GF85
	Catégorie	GTF25
Teneur en fines	Catégorie	F7
Qualités des fines	g/Kg	1.1

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GT0 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.

  
Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.

  
Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.

## DECLARATION DES PERFORMANCES



Conformément avec la réglementation (EU) n° 305/2011

N°221 – BétonTarmac 0/63 - 2023

### Evaluation et vérification de la constance des performances : système 2+

Selon la norme **EN 13242 + A1 :2008** –Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la production de chaussée

Caractéristiques	Catégories/Unités	Performance
Granulométrie	Désignation	0/63
	Catégorie	GA75
	Catégorie	GTA20
Teneur en fines	Catégorie	f5
Qualités des fines	g/Kg	1.3
Stabilité Volumique	Catégorie	V5
<b>Identification des granulats recyclés : béton/asphalte</b>		
Béton + pierre naturelle + verre	Catégorie	Rcug70
Maçonnerie	Catégorie	Rb10-
Asphalte	Catégorie	Ra30-
Verre	Catégorie	Rg2-
Autres : sols, argiles, bois, plastics, particules non – flottantes	Catégorie	X1-
Particules Flottantes	Catégorie	FL5

L'organisme notifié BE-CERT n° CPR 0965, a réalisé selon le système 2+, une inspection de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0965-CPR-GTO 626.

Le site de Vaulx a mis en place un système de contrôle de la production en usine selon le système 2+, en réalisant un autocontrôle qui vise à surveiller, évaluer et apprécier en permanence le contrôle de la production ainsi qu'en réalisant chaque année des essais initiaux.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées et indiquées sur le(s) page(s) suivante(s).

Attestation de conformité SSD : Les analyses environnementales réalisées par un laboratoire agréé sur ce produit satisfont aux exigences environnementales conformément à l'AGW du 28/02/2019

La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité.

Fait à Froyennes, le 2/5/2023.



Hélène BOSSUT,  
Responsable qualité.



Laurent DUPONT,  
Responsable Environnement.